



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DES PRODUITS

Soixante-seizième session

Rome, 11-13 septembre 2024

**RAPPORT SUCCINCT DE LA MANIFESTATION INTERSESSIONS
AYANT POUR THÈME «VERS DES SYSTÈMES
AGROALIMENTAIRES PLUS DURABLES ET PLUS RÉSILIENTS –
L'IMPORTANCE DE CHÂÎNES DE VALEUR MONDIALES
RESPONSABLES»**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat du Comité des produits
Division des marchés et du commerce
Courriel: FAO-CCP@fao.org
Tél. (+39) 06 570 52723

I. Contexte général

1. Lors de la 75^e session du Comité des produits (13-15 juillet 2022) et au titre du point de l'ordre du jour relatif au Programme de travail pluriannuel, le Comité a «encouragé le bureau, avec le soutien du secrétariat, à organiser des manifestations thématiques entre les sessions du Comité des produits».

2. Suite à la première manifestation intersessions du Comité, un deuxième événement a été organisé le 30 octobre 2023 sur le thème «Vers des systèmes agroalimentaires plus durables et plus résilients – l'importance de chaînes de valeur mondiales responsables». Cette rencontre, qui s'est déroulée selon des modalités hybrides, comportait une présentation technique donnée par la Division des marchés et du commerce de la FAO, suivie d'une table ronde réunissant quatre experts nommés par les membres du Comité. La manifestation a été inaugurée par le Président du Comité des produits, M. Yaya Adisa Olaitan Olaniran, Ambassadeur et Représentant permanent de la République fédérale du Nigéria auprès de la FAO.

II. Objectifs

3. Les politiques et les réglementations relatives à la conduite responsable des entreprises ont un rôle important à jouer dans la conformation des chaînes de valeur et des systèmes agroalimentaires, à chaque étape, de la production à la consommation. De plus en plus de gouvernements, notamment dans les grands marchés d'importation de produits agricoles, ont adopté une législation visant à réduire le risque lié aux incidences environnementales et sociales néfastes des chaînes d'approvisionnement mondiales, en exigeant des entreprises qu'elles instaurent des systèmes obligatoires de contrôle préalable couvrant l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement. Certaines de ces réglementations comptent déjà des mesures de soutien, qui visent à garantir une mise en œuvre, une adaptation et un soutien adéquats et accordent une place particulière aux petits exploitants des pays en développement.

4. Toutefois, il convient de prendre en compte d'importants arbitrages liés à la mise en œuvre de ces politiques et réglementations. Il peut s'avérer difficile pour les fournisseurs situés en amont des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires – en particulier pour les petits exploitants agricoles et les petites et moyennes entreprises des pays en développement – de les comprendre et de s'y adapter. Les importateurs peuvent eux aussi buter sur des difficultés. Il est donc primordial que les politiques en faveur de chaînes de valeur mondiales responsables tiennent compte de ces enjeux et qu'elles soient assorties de mesures de soutien adéquates visant à aider les agriculteurs et les autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement à observer une conduite responsable et à mettre en œuvre des systèmes de contrôle préalable dans la filière.

III. Déroulement de la manifestation

5. La manifestation a démarré par un exposé technique présenté par M. Pascal Liu (Économiste principal, Division des marchés et du commerce de la FAO) sur les tendances actuelles en matière d'élaboration de politiques relatives aux filières agroalimentaires responsables et sur les outils d'orientation pratiques disponibles mis au point par les organisations internationales afin de soutenir les gouvernements et les producteurs. M. Liu a mis en évidence les facteurs ayant entraîné le renforcement des exigences relatives aux contrôles préalables dans les domaines environnemental et social au sein des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires et a présenté un aperçu des politiques et de la législation en la matière dans le monde entier. Il a expliqué comment la FAO aidait ses membres à s'adapter à ces nouvelles exigences et à promouvoir la conduite responsable des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires et a donné des exemples d'outils et de ressources pratiques, notamment le *Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables*.

6. L'exposé était suivi d'une table ronde modérée par M^{me} Shivani Kannabhiran, Directrice du Bureau de la Présidente et directrice exécutive de la Fondation européenne pour le climat, avec la participation d'experts d'Indonésie, du Mexique, de l'Union africaine et de l'Union européenne.

7. Les experts ont partagé leur expérience concernant les incidences des politiques en matière de conduite responsable des entreprises sur les producteurs agricoles et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et ils ont mis en exergue les questions et les contraintes majeures, les avantages, les enseignements tirés et les solutions envisageables. Les débats ont porté sur les grands domaines thématiques suivants: i) contribution de la conduite responsable des entreprises au développement économique et social; ii) recherche d'un juste équilibre entre la réduction des risques liés aux incidences environnementales et sociales néfastes dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires et la mise en place de contraintes économiques disproportionnées pour les agriculteurs et les entreprises, en particulier pour les petits exploitants et les petites et moyennes entreprises (PME); iii) difficultés rencontrées par les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires (notamment les coopératives) des pays exportateurs pour ce qui est de s'adapter aux politiques et aux exigences relatives aux filières agroalimentaires responsables adoptées par les principaux pays importateurs; iv) difficultés rencontrées spécifiquement par les petits exploitants agricoles qui doivent s'adapter aux politiques et exigences nouvelles, et le type de soutien dont ils ont besoin; v) approches pouvant être adoptées par les pays pour permettre aux exploitants agricoles et aux entreprises agroalimentaires de surmonter ces difficultés; et vi) appui que les pays développés et les organisations internationales, comme la FAO, peuvent prêter aux pays en développement en vue de les aider à s'adapter à leurs politiques et réglementations en faveur de filières agroalimentaires responsables.

IV. Messages clés

8. Voici les principaux messages à retenir de la manifestation:

- Si bon nombre d'agriculteurs et d'entreprises des pays en développement savent qu'ils doivent changer leur façon de travailler, ils n'ont pas la préparation suffisante pour se conformer aux nouvelles politiques et réglementations qui ont été adoptées en matière de conduite responsable des entreprises par les grands marchés d'importation. Nombreuses sont les raisons qui expliquent cette situation, notamment, dans certains cas, le sentiment de ne pas avoir été consultés lors de l'élaboration de ces politiques, le fait de se situer à des stades différents de développement économique, de disposer de ressources et d'un savoir-faire technique plus limités pour appliquer les recommandations et de ne pas bénéficier du soutien financier, de l'aide publique ni des instruments nécessaires pour se conformer aux nouvelles réglementations. Par conséquent, il faudra peut-être un certain temps avant que ces politiques atteignent les objectifs fixés.
- Les petits exploitants agricoles et les PME rencontrent des difficultés qui leur sont propres en matière d'adaptation aux exigences liées à la conduite responsable des entreprises, car ils ne possèdent ni le capital ni le savoir-faire technologique nécessaires, ce qui limite souvent leur aptitude à opérer des changements rapides. Aussi, les politiques en la matière peuvent-elles incidemment avoir des effets négatifs sur les petits exploitants agricoles et les PME. Les partenariats public-privé offrent la possibilité d'aider les petits exploitants agricoles à accroître leur capacité d'investissement et leur connaissance des pratiques commerciales responsables et de la manière dont celles-ci peuvent être intégrées dans leurs activités.
- Les gouvernements des pays en développement ont besoin d'aide pour élaborer des mesures d'incitation satisfaisantes qui permettent à leurs entreprises d'adopter des pratiques conformes à une conduite responsable. Ces incitations doivent être conçues sur la base d'objectifs clairement définis et alignés sur les priorités nationales et tenir compte du contexte dans lequel évoluent les producteurs, les exportateurs et leurs pays.
- Dans le secteur agricole, l'adoption de pratiques responsables est un processus progressif qui nécessite du temps et des ressources. Il faut également que toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur, y compris les consommateurs, s'engagent à long terme. Il est impératif de planifier des activités d'appui à court, moyen et long terme.

- L'approche fondée sur les chaînes de valeur s'avère utile dans la conception et la mise en œuvre des politiques incitant à une conduite responsable. Il convient de la prendre pleinement en compte dans les stratégies relatives à la transformation des systèmes agroalimentaires, en coordination avec les nombreux acteurs intervenant dans le système.
- Pour bâtir des filières agroalimentaires responsables, il est indispensable d'instaurer un dialogue ouvert et de faire collaborer toutes les parties prenantes présentes au sein de la chaîne d'approvisionnement, depuis le stade de la production jusqu'à celui de la consommation. Une telle collaboration doit être engagée dès la mise au point des politiques.
- Le fait d'aligner sur les normes internationales les politiques et les normes en matière de conduite responsable des entreprises permettrait d'aider les producteurs et les exportateurs des pays en développement à s'y conformer et ainsi répondre aux attentes des marchés d'importation.
- La FAO pourrait jouer un rôle de médiateur neutre pour favoriser le dialogue mondial et la collaboration nécessaires à la promotion de la conduite responsable des entreprises dans les filières agroalimentaires. En collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), elle a déjà mis en place un groupe consultatif multipartite ad hoc chargé des filières agricoles responsables. Tous les membres sont invités à se joindre à ce groupe.

Programme de la manifestation intersessions

30 octobre 2023

12 h 30 - 12 h 35	Ouverture de la manifestation	Président du Comité des produits: M. Yaya Adisa Olaitan Olaniran, Ambassadeur du Nigéria
12 h 35 - 12 h 50	Exposés techniques	<ul style="list-style-type: none"> • M. Pascal Liu, Économiste principal, Division des marchés et du commerce, FAO
12 h 50 - 13 h 30	Table ronde	<p>Modératrice: M^{me} Shivani Kannabhiran, Directrice du Bureau de la Présidente et directrice exécutive de la Fondation européenne pour le climat</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Miguel Jorge García Winder, Ambassadeur et Représentant permanent du Mexique auprès de la FAO • M^{me} Ellen Huan-Niemi, Scientifique principale, Institut des ressources naturelles de Finlande • M. Laila Lokosang, Conseiller principal en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), Union africaine • M. Rizal Affandi Lukman, Secrétaire général du Conseil des pays producteurs d'huile de palme, Indonésie
13 h 30 - 13 h 55	Débat ouvert	Séance de questions et réponses
13 h 55 - 14 h	Conclusions et récapitulatif	Président du Comité des produits: M. Yaya Adisa Olaitan Olaniran, Ambassadeur du Nigéria